

Chers partenaires,

En tant qu'organisme participant au Service Public de l'Orientation tout au long de la vie, **la Mission Locale de Touraine est éligible au versement de votre taxe d'apprentissage.**

Pourquoi nous apporter votre contribution ?



La Mission Locale de Touraine agit et apporte de réels services aux entreprises tels que : la préparation, la sensibilisation et l'information des jeunes au monde de l'entreprise, à ses codes, à l'évolution des métiers et aux compétences attendues par les employeurs.

Par votre soutien, vous nous témoignez votre confiance et votre intérêt pour l'accès à l'emploi des jeunes ! Pour se faire, vous trouverez le bulletin de versement page 2.

Nous vous prions de croire en nos sentiments les meilleurs,

Jean-Patrick GILLE
Président de la Mission Locale de Touraine



www.mltouraine.com   

POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS
TAXE D'APPRENTISSAGE 2022
Donnez du sens à votre versement !

Financement de l'apprentissage **87%**

Financement libre hors apprentissage **13%**

0,68%
de la masse salariale brute de l'entreprise
(en 2 parts)

BULLETIN DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Merci de compléter ce bulletin et de nous le retourner avant le 31 mai 2022.
Un reçu vous sera délivré pour attester de votre versement.

ENTREPRISE

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N°SIRET :

Code APE :

CONTACT ENTREPRISE

Nom/Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Montant du versement : Euros

🔗 Par virement, mentionner « Versement solde TA »

IBAN : FR76 1870 7006 1000 1213 5363 530 CCBPFRPPVER

🔗 Par chèque, à l'ordre de la Mission Locale de Touraine

Coordonnées à indiquer sur l'enveloppe :



Mission Locale de Touraine
28/30 rue de la Préfecture,
37000 TOURS

Date, signature et cachet :